



DOSSIER DE PRESSE

Le 22 octobre 2021



Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE 22 territoires primés à l'occasion de cette 3^e édition

Une reconnaissance régionale pour des territoires durables

A l'occasion de la 3^e édition du label régional Territoire durable, une COP d'avance, dont le palmarès est dévoilé le 22 octobre 2021 lors de la 3^e Convention annuelle des Maires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et mettant à l'honneur les territoires engagés dans des démarches territoriales de développement durable, **18 territoires ont été labellisés et 4 territoires ont obtenu la reconnaissance « Territoire engagé »**.

Une 3^e édition inédite

Avec une ouverture des candidatures juste après les élections municipales, la 3^e édition connaît un succès inédit : cette édition est en effet **la plus importante en nombre de candidats depuis le lancement du label** en 2018. Cela témoigne d'une nouvelle mandature municipale (2020-2026) marquée par des attentes sociétales de plus en plus fortes en termes de transition écologique des territoires.

47 territoires primés depuis 2018

Les **22 territoires** de cette 3^e édition rejoignent les **25 autres déjà engagés dans le label depuis sa création** en 2018 ; ce qui porte à 47 le nombre de territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional. Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 22 lauréats, dont 10 sur cette seule édition. Le département du Var enregistre 10 lauréats et celui de Vaucluse 6 lauréats. Les départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes comptent à eux trois 9 lauréats.

« La crise que nous traversons depuis 18 mois a montré la force des collectivités lorsqu'elles travaillent ensemble ! Pour faire face à la crise climatique, ma méthode est la même. Le label « Territoire durable COP d'avance » montre une chose : si notre région a pris une COP d'avance, c'est parce qu'elle agit avec les maires, dans les communes et au plus près de nos concitoyens. Nos maires donnent l'exemple et ils engagent dans chacun de leurs territoires des projets pour protéger leur biodiversité, leurs paysages, notre art de vivre ! Cette reconnaissance de leur effort, avec ce label, est le symbole de tout ce que nous accomplissons ensemble au profit de chaque habitant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

Renaud MUSELIER,
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président délégué de Régions de France

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Un label pour valoriser et accompagner

Piloté par l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et animé par l'ARBE, le label régional Territoire durable, une COP d'avance a pour objectif de valoriser et accompagner les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique et ainsi leur permettre de **développer leur engagement**.

Ce label permet de décliner au niveau local les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et les ambitions du Plan climat régional 2^e génération « Gardons une COP d'avance ».

Composé d'un jury d'experts*, le label Territoire durable, une COP d'avance apprécie le niveau de maturité et de performance de la démarche globale de développement durable d'un territoire **à travers 8 critères** :

- Mettre en œuvre une stratégie territoriale de développement durable,
- Aménager durablement le territoire,
- Soutenir la transition énergétique et s'adapter aux changements climatiques
- Accompagner le développement de la mobilité durable
- Favoriser le développement d'une économie locale et responsable
- Préserver biodiversité et les ressources naturelles,
- Promouvoir une alimentation durable,
- Favoriser l'écocitoyenneté, la culture, la santé et la cohésion sociale.

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) • Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur • Union régionale des CPIE de Provence-Alpes-Côte d'Azur • ADEME • Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) • Parc naturel régional des Préalpes d'Azur représentant des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE)



Le label distingue par **4 niveaux de performance** les collectivités territoriales menant une politique globale et des actions concrètes de développement durable - le niveau 4 étant le niveau le plus élevé. La reconnaissance « Territoire engagé » est une première marche vers le label. Elle valorise des actions concrètes déjà réalisées et encourage les territoires à concrétiser leur engagement pour une politique globale de développement durable.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



PALMARES 2021 DU LABEL TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE

NIVEAU 3 :

Commune de Volonne [04]

NIVEAU 2 :

Commune de Cagnes-sur-Mer [06]

Commune de Saint-Vallier-de-Thiery [06]

Commune de Martigues [13]

Commune de Velaux [13]

Commune de Puyloubier [13]

Commune de Mallemort-de-Provence [13]

Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile • Métropole Aix-Marseille-Provence [13]

Conseil de territoire Istres Ouest Provence • Métropole Aix-Marseille-Provence [13]

Commune de Saint-Cyr-sur-Mer [83]

Commune de Collobrières [83]

Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (84)

NIVEAU 1 :

Commune des Pennes-Mirabeau [13]

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône [13]

Commune de Saint-Cannat [13]

Commune de la Seyne-sur-Mer [83]

Commune de Brignoles [83]

Commune de Châteauneuf-de-Gadagne [84]

Territoires engagés :

Commune de Saint-Mitre-les-Remparts [13]

Commune de Roquebrune-sur-Argens [83]

Commune de Salernes [83]

Commune de Vaugines [84]

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Dans les Bouches-du-Rhône, 10 territoires primés dont 2 Conseils de territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui obtiennent le Niveau 2

Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile 105 400 habitants • Niveau 2

Le conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'inscrit dès 2010 dans une dynamique de développement durable en élaborant, en concertation avec la population, deux stratégies structurantes : son Agenda 21 et son Plan Climat Énergie Territorial. A la création de la Métropole, le conseil de territoire contribue aux actions du Plan climat qui devient métropolitain. En parallèle, le conseil de territoire souhaite déployer une stratégie environnementale avec pour objectif d'accompagner les habitants dans le changement de comportement pour préserver l'environnement et devenir un territoire neutre en carbone.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Transports en commun gratuits depuis 2009 (territoire pionnier à l'échelle nationale)
- Deux parcs d'activités labellisés PARC⁺
- Siège du Conseil de Territoire labellisé Bâtiment Basse Consommation et Bâtiment Durable Méditerranéen.
- Ressourcerie "Le Dirigeable" sur 3 000m² en lien avec les déchèteries du Conseil de territoire
- 1^{ère} Zone Agricole Protégée des Bouches-du-Rhône à Cuges-les-Pins
- Soutien depuis 20 ans à la 1^{ère} AMAP de France (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)
- Un site ouvert au public (Le Domaine de la Font de Mai) pour la découverte de la nature et du sport (écomusée, animations nature, sentiers d'interprétation), sur lequel se développe une activité de maraichage.
- Un groupe de référents "les voisins Tribien" depuis 2018, composé d'habitants volontaires pour être relais auprès des habitants sur les bonnes pratiques de tri.

Conseil de territoires Istres-Ouest Provence 96 000 habitants • Niveau 2

Le Conseil de territoire Istres Ouest Provence est un territoire pionnier en matière de politiques de développement durable ; il s'est engagé dès 2003 de manière structurée sur les enjeux environnementaux notamment du fait d'une activité industrialo-portuaire importante (Charte environnement en 2008, Plan Climat Energie Territorial en 2011). Les volets énergie-Climat et mobilisation des acteurs ont été des axes fortement déployés. Depuis 2016, l'intégration dans la métropole Aix-Marseille-Provence a permis au territoire de mettre à contribution le travail engagé sur ces volets et a aussi permis d'initier des stratégies nouvelles notamment en matière d'alimentation avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et de prévention des déchets.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Stratégie et plan d'actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable depuis l'an 2000 (organisation à l'échelle de la métropole des Séminaires « Fertiles Rencontres » depuis 2018).
- Politique interne de mobilisation des agents sur les enjeux de développement durable
- Accompagnement des professionnels du bâtiment sur la transition écologique et numérique via la Maison de l'emploi Ouest Provence.
- Stratégie de performance environnementale des bâtiments publics qui s'appuie sur le référentiel Bâtiment Durable Méditerranéen.
- Etudes sur le développement du fret ferroviaire, un enjeu majeur du territoire.
- Soutien à la création et au fonctionnement de l'Institut éco-citoyen pour la connaissance de pollutions, composé de citoyens et scientifiques.
- Démarche « Eviter-Réduire-Compenser » à Port-Saint-Louis-du-Rhône relative à l'aménagement de la presqu'île de Mazet, avec un Plan de Gestion des Espaces Naturels.

Martigues

48 188 habitants • Niveau 2

La commune de Martigues est engagée de longue date dans des démarches structurées concourant à un développement durable avec des politiques proactives et parfois remarquables par leur ambition. Elle s'est récemment engagée en 2019 dans une politique globale de développement durable avec la création d'un service et d'une délégation politique dédiés ainsi qu'avec le projet de « Ville Durable » amené à se concrétiser avec les acteurs locaux autour du Conseil local de la ville durable.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Politique d'acquisition foncière depuis 1970 dans un but de maîtrise foncière et de préservation des espaces naturels (85% des espaces naturels sont propriété de la commune) => stratégie communale de préservation des espaces naturels avec plans de gestion et inventaires de la biodiversité associés
- Opération "Martigues en couleurs" depuis 1990 pour soutenir la réhabilitation du centre-ancien
- Schéma directeur cyclable (300 stationnements vélos/80km d'aménagements cyclables)
- Acquisition d'un train touristique électrique autonome avec panneaux solaires (2e de France)
- Plan d'actions "Martigues, cœur de ville" pour soutenir le développement de commerces en centre-ville
- Création d'une filière de valorisation des filets de pêche en lunettes de soleil
- Valorisation des déchets organiques de la cuisine centrale à la ferme pédagogique municipale
- Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) en cours de déploiement
- Festival engagé et éco-conçu "Les fadas du monde" créé en 2019
- Aire éducative marine pour sensibiliser les scolaires

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Velaux

8 689 habitants • Niveau 2

Avec la volonté de poursuivre son action en faveur du développement durable, la commune de Velaux a fait le choix de s'engager notamment dans le « Pacte pour la transition » de façon à aller vers une politique de développement durable intégrée. Pour ce faire, la collectivité s'appuie sur les acteurs locaux de son tissu socio-économique et particulièrement une association - Alternative Velaux - avec qui elle tisse une relation originale.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Dynamique de participation citoyenne animée en partenariat avec une association locale
- Intégration des enjeux de la Transition dans la gestion même des services via les "lignes directrices de gestion"
- Mise en place d'un Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PAEN)
- 4 000 m² de jardins partagés gérés en partenariat avec une association locale
- Soutien d'un projet de microcentrale hydroélectrique citoyenne
- Programme "Action cœur de ville" en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Programme d'Education Artistique et Culturelle (EAC) axé sur la solidarité et la citoyenneté.

Mallemort-de-Provence

6 200 habitants • Niveau 2

La commune de Mallemort-de-Provence conduit depuis plusieurs années de nombreuses actions structurantes qui témoignent d'une dynamique de développement durable intégrée dans l'ensemble des politiques publiques avec des démarches structurées sur certains axes (cohésion sociale, économie locale, éducation à l'environnement) et en cohérence avec les enjeux du territoire (alimentation locale). Signataire en 2020 du « Pacte pour la Transition du Pays Salonais », la collectivité se structure pour concrétiser ses ambitions et s'attache à mener une dynamique partenariale forte pour enrichir son action globale.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Plan alimentaire territorial local en partenariat avec la commune de Lamanon
- Conseil municipal des jeunes
- Projet de création d'une centrale photovoltaïque couplé à une coopérative de financement participatif
- Adhésion à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) REGAIN gérant des projets participatifs d'écoconstruction (Projet Pipistrelle : habitats participatifs, jardins partagés et parc arboré)
- Rédaction de la Charte Mallemort Handicap
- Importante flotte de véhicules municipaux électriques
- Systématisation des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
- Engagement de la commune pour le zérophyto depuis 2016

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Puylobier

1 895 habitants • Niveau 2

La commune de Puylobier est engagée de manière pérenne dans une politique publique concourant à un développement durable via notamment des engagements notables sur certains axes comme l'aménagement urbain et la gestion du foncier. La création d'une nouvelle Commission municipale de Développement Durable en 2020 marque l'envie de la collectivité de structurer une démarche plus globale afin de poursuivre ses objectifs de territoire durable.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Politique de long terme d'acquisition foncière, de rénovation et de valorisation du centre-village (subvention municipale pour rénovation du bâti privé à hauteur de 80% du coût, acquisition/rénovation de logements dans une logique de mixité sociale et de locaux à destination de services et commerces responsables (restaurant labellisé éco-table), stratégie d'acquisition dans le tissu urbain pour réserve foncière de long terme).
- Politique de maîtrise foncière pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation.
- 1^{er} parc photovoltaïque des Bouches-du-Rhône construit sur une ancienne décharge : 19 hectares représentant 2 fois la consommation du village.
- Repas à la cantine à 1€ par jour sans condition de revenu et proposant une restauration collective de qualité et responsable.
- Expérimentation en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) sur le paillage des espaces verts avec les cartons de commerçants et des matériaux locaux recyclés (tuiles).

Les Pennes-Mirabeau

21 320 habitants • niveau 1

La commune des Pennes-Mirabeau s'est lancée dans l'élaboration d'un Agenda 21 en 2008 avec la mise en place d'une concertation publique, celui-ci a été reconnu par l'Etat en 2013. La collectivité affiche aujourd'hui la volonté de relancer cette dynamique territoriale de développement durable et se structure pour concrétiser son ambition avec une délégation politique et une commission extra-municipale dédiée.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Soutien aux commerces du centre-ville et aux démarches responsables (dispositif « Commerce Engagé » déployé en partenariat avec le CPIE)
- Budget participatif créé en 2019 avec une dotation de 50 000 € maximum par projet.
- Eclairage public performant (- 20 % de consommation d'électricité)
- Ferme pédagogique municipale comme lieu de sensibilisation des scolaires et du public.
- Cession d'un terrain municipal dédié à la culture de blé biologique qui sera utilisé par le moulin pour la fabrication de pain dans une perspective de circuit court de qualité

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Projet de requalification en cours de la Gavotte : bâtiments labellisés « Bâtiment Durable Méditerranéen » ; engagement dans la charte « Chantier vert » ; nouveaux services aux habitants avec notamment une « idéethèque » (bibliothèque multi-activités).

Port-Saint-Louis-du-Rhône

8 534 habitants • Niveau 1

La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône met en œuvre des stratégies thématiques ambitieuses notamment en matière d'aménagement, de cadre de vie, d'économie locale, d'emploi et de restauration collective. Elle s'entoure de partenaires locaux pour enrichir son action et s'est inscrite de longue date dans la dynamique Plan Climat de l'ancien SAN Ouest Provence. Lauréate du dispositif national "Petites villes de demain", elle affiche une ambition élevée en matière de reconversion des friches industrialo-portuaires et de développement des énergies renouvelables.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Plan de requalification des friches industrielles
- Stratégie locale de développement de la conchyliculture biologique avec développement d'un tourisme expérientiel structuré autour de la visite d'un mas conchylicole
- Projet de "forêt d'éoliennes" composé de 300 éoliennes hélicoïdales sur la presqu'île du Mazet
- Label « ville accueil vélo »
- Campagne de sensibilisation « #UnJourUnGeste » pour encourager le tri des déchets
- 54 % d'économie d'énergie suite à la mise en place d'un contrat de performance environnementale pour le chauffage des bâtiments communaux et l'éclairage public

Saint-Cannat

6 000 habitants • Niveau 1

Après s'être impliquée entre 2010 et 2013 dans la définition d'un projet de développement durable, et dans la continuité de la Charte Développement Durable du Pays d'Aix, la commune de Saint-Cannat a mis en œuvre un certain nombre d'actions concrètes notamment sur le champ de l'énergie. La collectivité souhaite désormais relancer sa stratégie globale de Développement Durable en s'appuyant notamment sur deux nouvelles commissions d'élus transversales.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Plan de remplacement de 100 % du parc de lampadaire en LED sur la période 2017-2022
- Dynamique de soutien à l'emploi local
- Dispositif de réduction des impôts fonciers sur les terrains cultivés en bio
- Actions intergénérationnelles pérennes (porte ouvertes des EPHAD à la population, partenariat entre l'école maternelle et l'EPHAD).
- Epicerie solidaire qui bénéficie de nombreux partenariats locaux

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Diminution de la consommation énergétique des bâtiments communaux de 25 % en 10 ans grâce à un suivi des flux en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et le CPIE du Pays d'Aix.

Saint-Mitre-les-Remparts

5 947 habitants • Territoire engagé

A travers sa candidature au label « Territoire durable, une Cop d'avance » et son programme de mandat au service de la « vie de village », la commune de Saint-Mitre-les-Remparts affiche une volonté de s'engager pour le développement durable. Elle ambitionne ainsi de réaliser de nombreux projets tels que la révision du plan local d'urbanisme, la création d'une zone agricole protégée, le développement de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics ou encore la création d'une cuisine centrale.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Démarche "Approche environnementale de l'urbanisme"
- Etude préalable à la création d'un Zone Agricole Protégée
- Eco-pâturage des massifs boisés encadrée par une convention associant l'Office National des Forêt, le Conservatoire du Littoral, la Commune et un éleveur caprin
- Implication dans la réhabilitation de l'Etang de Berre
- Charte de l'éclairage public
- Journée citoyenne annuelle multi-thématique et multi-partenariale (nature, sport, sécurité routière, solidarité, environnement, alimentation locale bio, etc.).

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Dans le Var [83], 6 territoires primés

Saint-Cyr-sur-Mer

11 956 habitants • Niveau 2

La commune de Saint-Cyr-sur-Mer s'est engagée en 2010 dans un Agenda 21 qui a donné lieu à une stratégie de développement durable permettant d'intégrer de manière pérenne cet engagement dans son action publique. Des démarches structurées et transversales donnant lieu à des actions et expérimentations ont été depuis déployées et ce, en s'appuyant sur un tissu socio-économique dense et dynamique. Une nouvelle politique globale de développement durable se structure désormais avec une gouvernance et des ressources humaines dédiées.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Le schéma des modes actifs/doux en cours de structuration en concertation avec les habitants et en partenariat avec le CAUE
- Lettre interne d'information aux agents municipaux intitulée "La transversale" avec une rubrique dédiée au développement durable pour sensibiliser les agents
- Formation des élus aux enjeux du changement climatique avec « la fresque du climat »
- Création d'une grainothèque
- Plan de gestion raisonné des plages permettant l'arrêt du réensablement depuis 10 ans
- Vignoble municipal en cours de certification Haute Valeur Environnementale
- Programme "Commerces engagés pour des plages zéro déchet" en partenariat avec le CPIE Côte Provençale

Collobrières

1 997 habitants • Niveau 2

La commune de Collobrières enrichie son action locale de développement durable menée depuis plusieurs années en s'appuyant sur ses partenaires locaux et en contribuant à de nombreux dispositifs existants sur son territoire, comme le Plan Climat Energie Territorial et le Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures. Elle est également commune pilote dans le Var sur le programme européen Marittimo ADAPT pour favoriser la prévention et la résilience des territoires urbains face aux risques liés au changement climatique, et notamment les risques d'inondation. Un nouveau programme d'actions a été défini pour la période 2020-2026 permettant de structurer son engagement sur les années à venir.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Démarche citoyenne « Mon Village propre » au service de l'amélioration du cadre de vie
- Atlas de la Biodiversité Communale

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Dispositif « Pass Permis » pour les Jeunes (600 € d'aide communale en contrepartie de 70 h passées au service d'une association locale)
- Soutien à la création de l'association "Nostre Terraire" qui a pour objectif le développement d'activités agricoles et artisanales
- Festival de la Nature organisé depuis 15 ans pour sensibiliser le grand public
- Valorisation des boues de la station d'épuration communale pour épandage sylvicole

La Seyne-sur-Mer

65 691 habitants • Niveau 1

En obtenant les reconnaissances "Territoire engagé pour la croissance verte" et "Territoire engagé pour la nature", la commune de la Seyne-sur-Mer a su structurer son action sur deux axes forts : l'énergie et la biodiversité. L'ambition actuelle de la collectivité est de structurer sa vision globale de développement durable comme en témoignent la nouvelle délégation au développement durable ainsi que le projet de service développement durable.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Reconversion des chantiers navals en parc paysager de 5 hectares
- Cuisine centrale labellisée Haute Qualité Environnementale
- Politique de cession d'espaces naturels au Conservatoire du littoral pour sanctuarisation
- Atlas de la Biodiversité Communale en cours avec l'association LPO
- Crèches 100 % bio alimenté par le site de Fabrégas
- Label PARC⁺ niveau 1 (Métropole/ADETO) du pôle d'activités Toulon Ouest (Six-Fours, La Seyne, Ollioules)
- Ville co-fondatrice du programme "Ville Solidaire" (Programme "l'heure civique")
- Parc du Développement durable "La Dominante" pour sensibiliser les scolaires et le public

Brignoles

17 179 habitants • Niveau 1

La commune de Brignoles met en œuvre de nombreuses actions dans les différents domaines du développement durable, témoignant ainsi de son engagement. Elle lance la structuration d'une stratégie globale de développement durable pour développer son action locale avec l'aide d'un groupe de travail Environnement rassemblant élus et agents, et avec la volonté de s'appuyer sur les comités de quartier et le conseil municipal des jeunes.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Plan de végétalisation urbaine en lien avec la trame verte et bleue (plantation de 4 000 arbres)
- Participation de la commune à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour préserver une librairie phare de la ville et en faire un projet de territoire
- Soutien à l'agriculture locale : Drive fermier, filière de la prune de Brignoles

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Labellisation Ecocert en cuisine niveau 2
- Labellisation "Territoires, villes et villages internet" 2020 (niveau 4)
- Programme de redynamisation et de rénovation du centre-ville avec une démarche d'aménagement durable (construction de bâtiments publics en cours inscrit dans la labellisation Bâtiments Durable Méditerranée) => Marianne d'or du DD sur ce projet

Salernes

4 200 habitants • Territoire engagé

La commune de Salernes ambitionne de pleinement s'engager dans une démarche locale de développement durable. Pour ce faire, elle s'inscrit depuis 2020 dans des démarches et des projets de territoire qui l'aideront à structurer et développer son action locale, ce qui témoigne de son ambition et son volontarisme. Elle est ainsi lauréate des programmes nationaux « Petites villes de demain » et « Territoires pilotes de sobriété foncière » en lien avec l'intercommunalité Dracénie Provence Verdon Agglomération.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Lauréate de l'expérimentation nationale "Territoires pilotes de sobriété foncière" via l'intercommunalité Dracénie Provence Verdon Agglomération
- Lauréate du dispositif national « Petites villes de demain »
- Lauréate du dispositif « SEQUOIA » dédié à la rénovation énergétique des bâtiments publics
- 40 % de produits biologiques dans la restauration collective
- Etude des potentialités agricoles avec la Chambre d'agriculture

Roquebrune-sur-Argens

14 459 habitants • Territoire engagé

La commune de Roquebrune-sur-Argens met en œuvre des actions locales au service de la transition écologique et affiche la volonté de développer une démarche transversale de développement durable. La création d'une Commission extra-municipale environnement et développement durable témoigne de la volonté de la collectivité d'associer à son projet les citoyens et forces vives du territoire. Le dispositif « Petites villes de demain » dont elle est lauréate avec la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée l'aidera à développer et structurer son action.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- La Maison du terroir, gérée par une association d'agriculteurs et producteurs avec la contribution de la commune
- Lauréate du dispositif national « Petites villes de demain »
- Epicerie sociale et solidaire « La Grupi »
- Ecole communale de la Bouverie labellisée E3D niveau 3
- Signataire de la Charte Sanctuaire Pelagos
- Bornes de recharge pour véhicules électriques dans chaque quartier.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Dans le Vaucluse [84], 3 territoires primés

Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

34 081 habitants • Niveau 2

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse fait preuve d'un engagement structuré et dynamique depuis 2013 sur le thème de l'énergie et du climat avec la participation au projet européen REMIDA sur les gaz à effet de serre, puis avec l'adhésion à la "convention des maires" en 2015 qui a donné lieu à un Plan d'Actions d'Énergie Durable sur 2015-2020 et enfin avec le Plan Climat Air Énergie Territorial mutualisé avec la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, et dont le plan d'actions sera finalisé fin 2021. La création récente d'un comité de pilotage « Transition énergétique et écologique » témoigne de son volontarisme.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Séminaire d'encadrement interne "Accélérer la transition écologique" en 2019
- Création d'une bourse aux locaux économiques
- Acquisition de friches industrielles pour réhabilitation et revente
- 100 % des bâtiments de l'EPCI couverts par un contrat d'électricité verte
- Collecte de déchet en vélo triporteur dans le centre-ville d'Isles-sur-la-Sorgue
- Soutien à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) culturelle et sociale
- Coordination de la candidature à la labellisation « Grand Site Fontaine de Vaucluse »
- Création du label « espace préservé »
- Stratégie de reconquête de friches agricoles depuis 2017
- Démarche "écolo-crèches" pour les 5 crèches du territoire

Châteauneuf-de-Gadagne

3 384 habitants • Niveau 1

La commune de Châteauneuf-de-Gadagne a la volonté de co-construire avec la population et les acteurs locaux un projet de territoire tourné vers la transition et au service d'un cadre de vie de qualité. C'est dans cet objectif qu'un comité consultatif « Environnement » composé à majorité de citoyens et de représentants associatifs a été récemment créé. Ce travail viendra enrichir les multiples actions mises en œuvre par la commune sur plusieurs axes du développement durable.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Création d'un comité consultatif « Environnement » composé à majorité de citoyens et représentants associatifs
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école
- « Plan vert » qui a servi de feuille de route des opérations de végétalisation des espaces publics pendant une dizaine d'années.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Programme de la médiathèque tourné vers la sensibilisation au développement durable des habitants
- Soutien à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) culturelle et sociale
- Déploiement de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics

Vaugines

550 habitants • Territoire engagé

Plus petite commune de ce palmarès en nombre d'habitants, la commune de Vaugines n'a pas à rougir de sa candidature. Consciente du chemin restant à parcourir, la collectivité affiche une forte volonté de s'engager pleinement dans une démarche locale de développement durable en impliquant et mobilisant la population à son action locale. Elle compte ainsi s'appuyer sur la nouvelle commission extra-municipale dédiée au développement durable composée d'habitants volontaires et d'élus ainsi que sur son conseil municipal des jeunes pour nourrir et faire vivre son ambition. Une démarche prometteuse à suivre.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Commission extra-municipale dédiée au Développement durable composée d'élus et d'habitants
- Jardins partagés sur une parcelle communale de 2500m² via un conventionnement avec une association locale
- Station d'épuration à filtre planté de roseaux
- Engagement dans la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Dans les Alpes-Maritimes [06], 2 territoires primés

Cagnes-sur-Mer

50 000 habitants • Niveau 2

La culture du développement durable se développe de longue date au sein de la commune de Cagnes-sur-Mer, que ce soit au sein du fonctionnement de la collectivité qu'à l'échelle territoriale avec une importante culture de la concertation locale pour enrichir l'action locale. En formalisant une première démarche de développement durable par un Agenda 21, la collectivité a déployé des démarches sur différents thèmes du développement donnant lieu à des actions pérennes et ambitieuses.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Trame turquoise « La Coulée Bleue » (schéma directeur de la Cagne) avec concertation locale
- Projet d'écoquartier de la Vilette, démonstrateur de la politique de développement durable
- Label « Bâtiment Durable Méditerranéen » niveau Argent demandé aux promoteurs pour toutes les opérations de logements collectifs
- Démarche Haute Qualité Environnementale sur le site de la Cité marchande avec stratégie de communication et de concertation avec les étaliers
- Station d'épuration à énergie positive "Aeris"
- Plan de production d'énergie renouvelable en toiture des bâtiments communaux
- Soutien à la monnaie locale "Le Renoir"
- Signataire de la charte "Sanctuaire Pelagos"
- Stratégie de réduction de la consommation d'eau de la collectivité (- 50 % en 10 ans)
- Restauration collective durable (56 % de bio dans les cantines depuis 2019, potager communal)
- Appel à candidatures municipal pour la mise en culture de 3 lots de terrains communaux dédiés à des projets agricoles à forte valeur ajoutée
- Opération "Réduisons nos déchets" en partenariat avec l'association V.I.E avec un "Eco-défi Emballages" destiné à la population et aux commerçants

Saint-Vallier-de-Thiery

3 697 habitants • Niveau 2

La commune de Saint-Vallier-de-Depuis s'est dotée en 2009 d'une Charte de l'environnement afin de structurer son engagement pour la transition écologique. Elle développe depuis de nombreuses actions de développement durable en s'appuyant sur les attentes locales, de multiples partenariats et des ressources humaines dédiées. Elle s'engage désormais dans la formalisation d'un Agenda 2030 pour continuer de structurer son action qui pourra s'enrichir du programme « Petites villes de demain » dont elle est lauréate.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Engagement dans un Agenda 2030 local après la charte de développement durable de 2009

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Lauréate du dispositif national « Petites villes de demain »
- Utilisation d'énergies renouvelables dans tous les bâtiments publics.
- Organisation de l'évènement grand public mensuel « Les jeudis de l'environnement »
- Restauration collective labellisée "Ecocert en cuisine" niveau 3
- Mise en place d'une grainothèque à la médiathèque
- Programme Watty dans les écoles avec la Communauté d'agglomération Pays de Grasse
- Ecopatelage sur terrains communaux en partenariat avec un éleveur

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Dans les Alpes-de-Haute-Provence [04], le seul territoire primé est à une marche de l'excellence

Volonne

1 687 habitants • Niveau 3

En 2014, la commune de Volonne s'est lancée dans un vaste projet de renouvellement urbain structuré autour d'un nouvel éco-quartier en cœur de village. Ce projet exemplaire pour une collectivité rurale de cette taille est devenu un point de départ de l'action locale de développement durable. La collectivité fait preuve d'un volontarisme et d'un dynamisme remarquables pour engager son territoire dans une transition écologique résolument durable et en perpétuelle amélioration. L'approche transversale, multi-partenaire, participative et structurée assure la mise en œuvre d'une démarche cohérente et efficace.

Actions ayant retenu l'attention du jury :

- Auto-évaluation régulière de l'action locale de développement durable dont les résultats et projections sont communiqués à la population
- Eco-quartier labellisé 1^{er} « Quartier durable méditerranéen » en milieu rural en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (4 bâtiments labellisés "Bâtiments durables méditerranéen", Charte "chantier propre" etc.)
- Démarche partenariale et participative de la population avec notamment le Forum écocitoyen
- Approche multi-énergies sur le territoire (centrale photovoltaïque citoyenne, éclairage public solaire, réseau de chaleur bois-gaz, projet de méthanisation avec l'intercommunalité)
- Livret éco-citoyen pour sensibiliser la population
- Mobilisation interne des agents de la collectivité - via les entretiens annuels et la distribution du plan d'actions de développement durable - pour les engager dans la dynamique
- Soutien à la création d'une « gratuiterie », lieu solidaire
- Gestion forestière avec un plan d'aménagement durable 2016-2035
- Défis familles à alimentation positive en partenariat avec l'association Gesper.

CONTACTS PRESSE

ARBE – Audrey Glorian (directrice de la communication) – a.glorian@arbe-regionsud.org - 04 88 71 90 05 - 06 03 10 67 13
ACCES PRESSE – Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

